

BIOFA HUILE MINERALE AQUA

code 8145

Pour :
INTERIEUR

Phase :
AQUEUSE

COMPOSITION

Eau, huiles végétales, résines acryliques, dispersion de cire dure, siloxane modifiée

PROPRIETES

- Composition à base d'huiles naturelles modifiées avec additif acrylique
- Finition satinée, version incolore (possibilité mise à la teinte)
- Grande résistance à l'usure, respect du caractère et de la structure du support
- Finition hydrofuge – légèrement filmogène -
- Entretien facile, antistatique

DOMAINES D'APPLICATION

Toutes surfaces minérales, ciment, béton, chapes, granit, dallages en pierres naturelles.

REMARQUES PARTICULIERES

- Ne pas appliquer si la température de l'air ou du support est inférieure à + 15°C.
- Mélanger soigneusement avant utilisation.
- Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.
- Les huiles de séchage oxydatives peuvent provoquer un jaunissement des teintes incolores blanches, bleues et claires sous des conditions de lumière sombres, ainsi qu'en recouvrant les surfaces avec des tapis etc.

CONDITIONNEMENTS

2,5 L, 10 L, en récipients métalliques

MISE EN ŒUVRE

1. PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse (le cas échéant, le dégraisser avec le diluant BIOFA code 0500) et préparé selon les règles de l'art.

Le support doit être neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 % pour les chapes ciments et 0,5 %. Pour les chapes anhydrites, selon la méthode Carbide

Un ponçage et un dépoussiérage doivent être effectués selon les recommandations des fabricants (chapes anhydrites : grain 60).

Cette fiche technique ne peut constituer qu'un conseil. Le mode d'emploi et les prescriptions particulières pour chaque cas d'espèce devront être conformes aux DTU et normes en vigueur

01/2021

La température du support doit être de 15°C minimum.

Important: Après ponçage, la surface doit être homogène, lisse et poreuse. La qualité de Finition doit correspondre à la qualité d'une chape de Finition. Les Supports friables sablonneux sont à traiter au fixatif, puis enduits.

Chauffage par le sol: En cas de sol neuf, chauffer pendant 3 jours au préalable. Eteindre le chauffage 24h avant l'application de la première couche et le remettre en fonction 72 heures après la dernière application.

2. COUCHE DE FOND

L' HUILE MINERALE AQUA s' applique comme couche de fonds régulièrement à l'aide d'un rouleau à poils courts. En cas de Support extrêmement absorbant, une couche d'APPRET DUR. No. 3755 est recommandée (voir impérativement la fiche technique de l'APPRET DUR No. 3755)

3. COUCHE. DE FINITION

Application d'une deuxième couche d'HUILE MINERALE AQUA comme susmentionné.

Important: Effectuer impérativement un essai préalable. Mélanger les bidons de n° de charges différents avant l'application. Ne pas appliquer par une température inférieure à 15° C. Pendant l'application et le temps de séchage veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

ENTRETIEN

À sec au balai, à l'aspirateur ou au chiffon. En humide avec un nettoyant au PH neutre (type BIOFA NACASA 4010 par exemple).

NETTOYAGE DU MATERIEL

Immédiatement à l'eau ou au savon.

SECHAGE

Sec et recouvrable après 4 à 6 heures (20°C / 50-55% d'humidité). Les sols seront utilisables avec modération après 3 jours, la résistance optimale est effective après 7 à 14 jours.

CONSOMMATION - RENDEMENT

60 à 100 ml/m² - 10 à 16 m²/litre.

Consommations et rendements sont fortement dépendants de l'absorption du support.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus dans l'égoût, les laisser sécher. Secs ils seront plus facilement recyclés. Les petites quantités et les chiffons, une fois secs, peuvent être intégrés dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements soigneusement vidés et les résidus dans une déchetterie. Les conditionnements souillés sont à traiter comme le produit.

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080102

Cette fiche technique ne peut constituer qu'un conseil. Le mode d'emploi et les prescriptions particulières pour chaque cas d'espèce devront être conformes aux DTU et normes en vigueur
01/2021